



Continuer à relever les défis !

En cette période de mutations profondes, il y a encore de sérieux défis à relever, mais les efforts de l'équipe municipale ont porté et continueront à porter leurs fruits.

En mars 2014, dans les titres et le contenu des points de notre programme, nous annonçons notre volonté pour Maringues, qui se devait d'être une Ville...



Jeune
&
dynamique



Ouverte
sur les autres
&
sur le monde



Ouverte
à la culture



Au tissu
associatif
dense



Connectée



Solidaire
&
conviviale



A la
campagne

Après déjà plus de deux années de mandat, malgré un contexte difficile, vous pouvez constater qu'une très grande partie de ce programme est déjà réalisée. Bien entendu, de nombreuses autres réalisations d'envergure restent à mener.

Tout ceci ne s'est pas fait tout seul. C'est d'abord par le travail des commissions et de nos équipes d'agents techniques, et surtout grâce à des finances saines, et ce malgré les diminutions de dotations, que tout cela est possible.

Cette année 2016 va voir entre autres démarrer 3 projets d'envergure : la nouvelle station d'épuration, le réseau d'assainissement des Vaures et la rénovation du bâtiment pour l'extension du rangement de la Salle des Fêtes.

Les autres défis, que nous subissons et relevons, sont de toutes sortes : intégration de Maringues dans une nouvelle intercommunalité plus grande au 1er janvier 2017, confrontation aux nouvelles réglementations (accessibilité, sécurité, nouvelles normes...), maîtrise des finances (baisse des coûts, coupes budgétaires, plan d'économie...) et tout ceci dans un contexte d'inflation de demandes de services de nos habitants.

Un dossier qui se poursuit : c'est la révision du PLU. Après les réunions de concertation avec les villages et le bourg en début d'année, c'est le zonage qui a pris la suite, puis ce sera l'établissement du règlement pour arriver à l'enquête publique en fin 2016 / début 2017.

Nous abordons ainsi une nouvelle ère dans le développement de notre commune, et bon nombre de dossiers sont à l'étude. Sont concernés l'environnement avec l'aménagement du Square du Poilu avec en prolongement le bas de la rue de l'Abreuvoir, les économies d'énergie avec le remplacement des fenêtres de la Mairie, la sécurité avec la création d'un parking pour les transports scolaires du Collège, le cadre de vie avec l'étude de la réhabilitation du plan d'eau et l'aménagement d'un parcours sportif.

Tout ceci pour confirmer que les personnes que vous avez élues mènent bien une politique d'action à la différence d'une politique des mots et du clientélisme.

Ce bulletin municipal vous résume l'activité dans la commune des 6 derniers mois, et vous pourrez constater qu'il est bien rempli.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été...

Robert IMBAUD
Maire de Maringues



Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) : où en est-elle ?

Janvier - Février 2016 : consultation des habitants



Plusieurs réunions publiques, animées par vos élus et le cabinet DESCOEUR en charge du dossier, ont eu lieu fin janvier et début février. Et ce sont d'abord les habitants des villages de Maringues qui ont ouvert la voie avant ceux du bourg.

Des réunions publiques se sont ainsi tenues les mardis 19 janvier (Les Fourniers, Vensat, Leyrat et Montgacon), 26 janvier (Les Goslards et Pont-Picot), 2 février (La Côte Rouge, Les Vaures, Sanat, La Vaure et Les Prés Grenet) et finalement le 9 février pour les habitants du bourg de Maringues.

A l'occasion de ces réunions publiques, la population maringoise, les propriétaires fonciers ou encore les agriculteurs étaient invités à faire leurs propositions quant au devenir de leur quartier, de leur village, de leur commune pour les 15 années à venir. Au delà des considérations personnelles, il s'agissait de réfléchir collectivement au devenir et à l'évolution de son cadre de vie quotidien. C'était une véritable volonté des élus de Maringues d'aller à la rencontre de la population, dans leur village, pour prendre en compte leurs opinions, leurs besoins, leurs inquiétudes.

Cela au final se fait dans peu de communes, une seule réunion étant en général prévue.

Maringues compte aujourd'hui près de 3 100 habitants. La Municipalité s'est fixée la volonté de ne pas dépasser les 3 500 habitants d'ici 2030, et contrairement à ce que prétend l'opposition, il n'est pas envisagé de « poursuivre le mitage des terres agricoles avec des lotissements grands consommateurs d'espaces ». Bien au contraire, la surface constructible devrait passer de 80 ha à près de 30 ha. Il s'agit certes d'une volonté des élus, **mais c'est avant tout une exigence des services de l'Etat.**



Mi 2016 : procédure de révision du P.L.U.

Les premiers arbitrages vont avoir lieu. Ils tiennent compte des remarques émises lors des réunions publiques, des nombreuses demandes écrites reçues en Mairie mais surtout des nouvelles réglementations en matière d'urbanisme et environnementales, notamment en ce qui concerne la préservation des terres agricoles.

2^{ème} semestre 2016 : consultation des Personnes Publiques Associées... ...et enquête publique début 2017

Nombre de Personnes Publiques sont Associées lors de l'élaboration d'un P.L.U.

Elles rendent alors un avis qui est joint, le cas échéant, au dossier d'enquête publique. Celle-ci se tiendra en début d'année 2017. Vous serez informés par voie de presse et sur le site internet de la commune www.maringues.com. Tous les maringois pourront s'exprimer auprès du commissaire-enquêteur.

A l'issue de l'enquête et des éventuelles modifications apportées, le P.L.U. sera adopté par délibération du Conseil Municipal, et deviendra le document d'urbanisme majeur de la commune pour les années à venir. Il sera alors exécutoire dans le courant de l'année 2017, opposable à tous, administration comme habitants.

Place de la République

Après le remplacement de la canalisation d'eau, la Place de la République a pu être terminée. Une place de stationnement PMR (pour Personnes à Mobilité Réduite) a été créée... Enfin à l'automne, la plantation d'un arbre viendra conclure le réaménagement de cette Place.



Local de rangement pour la Salle des Fêtes

Le bâtiment attenant à la Salle des Fêtes va servir à ranger tout le matériel qui sert pour les manifestations. Première étape : la toiture en très mauvais état qui méritait un p'tit coup de jeune...

La Maison du Pont, ou plutôt la Maison du Patrimoine se termine...

Le chantier a en effet été interrompu pendant plusieurs semaines... la raison ? Deux entreprises défaillantes pour les lots Plâtrerie et Electricité. Dans le cadre des Marchés Publics, la procédure pour réattribuer les lots et reprendre ainsi les travaux est parfois longue et complexe.

Mais heureusement, la rénovation de la Maison du Patrimoine (car tel sera son nom) prend fin et pourra prochainement remplir son futur rôle de point d'accueil des visites touristiques du centre-bourg.

Réfection des Rues des Marzelles et du Trésor



L'état de ces deux rues ne correspondait plus au quartier résidentiel qui s'était étoffé au fil des années : nids de poules, réseaux détériorés, enrobés vieillissants, absence de trottoirs... bref, la reprise totale de la voirie des Rues des Marzelles et du Trésor était devenue nécessaire.

Le marché a été attribué à l'entreprise EUROVIA

Montant des travaux : Maîtrise d'œuvre : 31 680,00 € TTC
Rue des Marzelles : 233 578,20 € TTC
Rue du Trésor : 222 160,80 € TTC

Des réseaux, toujours des réseaux...

Voici des travaux coûteux que personne en général ne voit... Et pourtant ils sont essentiels, qu'il s'agisse de création liée aux nouvelles constructions (au lieu-dit Les Vaures) ou de rénovation (Rue du Trésor).

Montant des travaux au lieu-dit Les Vaures : Maîtrise d'œuvre : 17 400 € TTC
Travaux : 179 818,50 € TTC

Subvention du Conseil Départemental : 15 750 € TTC

A noter également l'enfouissement du réseau d'eau pour alimenter les futures constructions.

TRAVAUX

Réalisés par les agents de la commune

Toiture de la Halle aux Marchés

Celle-ci a subi les effets du temps (années... et intempéries !!!), et sa réfection était devenue nécessaire. En prenant les précautions nécessaires relatives aux risques des travaux en hauteur, ce sont les agents de la Ville qui ont remplacé les bardeaux (à l'identique).



Du nouveau aux ateliers municipaux

Un magasin de stockage a été construit en mezzanine dans l'atelier de mécanique pour éviter d'acheter les consommables un par un.

Il manquait également un local "social" dans l'atelier des maçons : il a été réalisé ces derniers mois.

Mais encore...

A noter également la création d'un logis 4 étoiles pour nos amis à 4 pattes : une fourrière a en effet été construite pour recueillir les chiens errants.





La salle d'expositions de la Médiathèque a été dotée de 10 consoles en ferronnerie qui servent à recevoir les expositions de sculptures notamment. Toutes originales, réalisées par un agent de la Ville, chacune est une œuvre d'art à elle-seule, à venir découvrir en même temps et à l'occasion des expositions...

Enfin, la buvette extérieure au niveau des gradins de la salle Jupiter a été sécurisée par un portail et une grille.



La Commune continue de s'équiper ...

Groupe scolaire Anatole France

Suite à des investissements en matériel informatique pour les élèves, nos agents ont créé un local sécurisé pour leur stockage.

Espaces verts



Acquisition d'un nouveau camion-benne.

A usage notamment du service Espaces Verts, celui-ci vient en remplacement d'un modèle équivalent qui commençait à accuser le poids des années... de bons et loyaux services.

Montant : 28 989,76 € TTC

Par ailleurs, la partie principale du broyeur d'accotement a récemment été remplacée.

Un nouvel équipement à la Salle des Fêtes

Finie la convivialité autour du bac à vaisselle de la Salle des Fêtes... la Commune a fait l'acquisition d'un lave-vaisselle professionnel qui expédie la corvée en quelques dizaines de secondes !

Montant : 3 192,00 € TTC

Nouvelles jardinières à venir très prochainement, Place de la Mairie : 5 040 € TTC

LES PROJETS

Donner un coup de jeune au Square du Poilu et ses abords, jusqu'à la Morge

Voie conservée pour la desserte des habitations en bord de la Morge
Possibilité de parking le long de la voie

Terrain de pétanque

Noue paysagère permettant la récupération des eaux de pluies

Végétation de zone humide

Bande d'arbres, guide des vues

Seuils et parkings dessinés le long des logements groupés

Cheminement sol stabilisé

Jeux pour enfant dans le sous bois

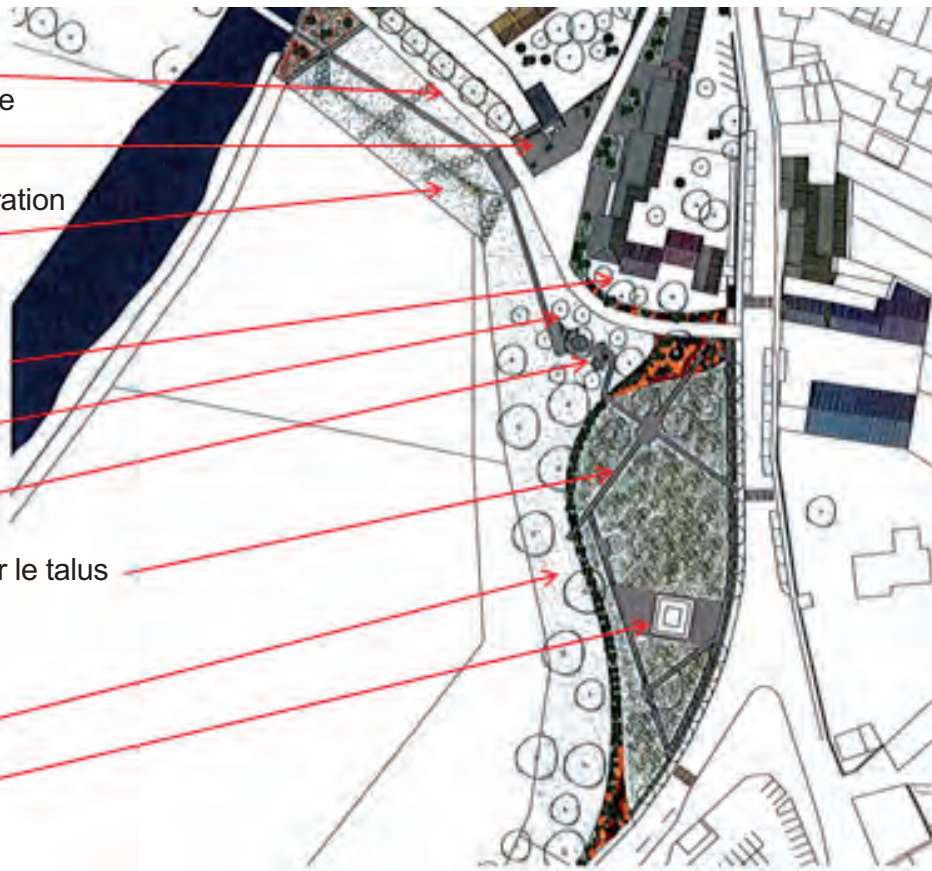
Haie épaisse pour sécuriser et délimiter le talus pluri-espèces et fleurie

Conservation des arbres hauts

Suppression des arbustes

Monument aux morts

Redessin de l'esplanade



- Mur d'enceinte rasé au niveau de la rue, permettant toujours son soutènement, et suppression du grillage ;
- Conservation des arbres sains, et mise en place d'une haie basse et poreuse autour du square ;
- Dégager les vues sur le paysage lointain (Chaîne des Puys) et pourquoi pas imaginer un belvédère en sommet de talus qui serait débarrassé de ses arbustes et ronces...

Un panneau d'information électronique ...

pour le 2^{ème} semestre 2016

Lieu d'implantation envisagé :
Boulevard du Chéry

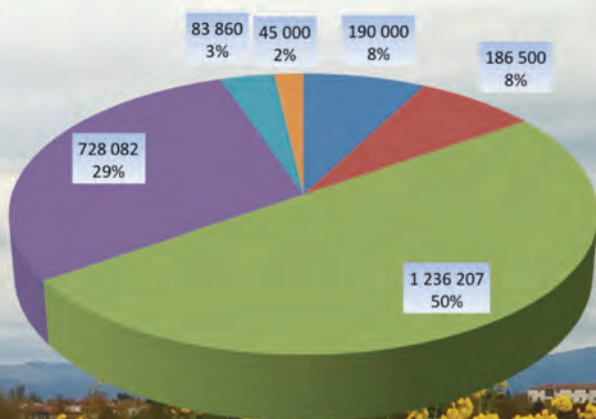
Montant prévisionnel :
environ 15 000 € HT



BUDGET PRIMITIF 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 2 469 649,00 €

Recettes

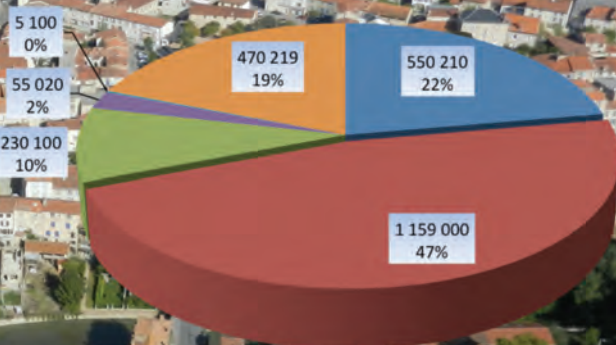


- Atténuations de charges : remboursements sur rémunérations du personnel
- Produits des services, du domaine et ventes : redevances funéraires, d'occupation du domaine public, portage de repas, périscolaire...
- Impôts et taxes : taxes foncières et d'habitation, attribution de compensation, taxes diverses...
- Dotations, subventions et participations : dotations et compensations de l'Etat, subventions Région et Département...
- Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles) ; produits financiers ; produits exceptionnels
- Opérations d'ordre de transfert entre sections



Dépenses

- Charges à caractère général : frais de fonctionnement des bâtiments, matériels, assurances, communication, festivités, taxes...
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante : indemnités, service d'incendie, CCAS, subv. aux associations, contributions aux syndicats & EPCI...
- Charges financières : intérêts des emprunts...
- Charges exceptionnelles (bourses, prix et subventions exceptionnelles) et opérations d'ordre de transfert entre sections
- Virement à la section d'investissement et opérations d'ordre



UN MOT SUR LES

C'est quoi les impôts locaux ?

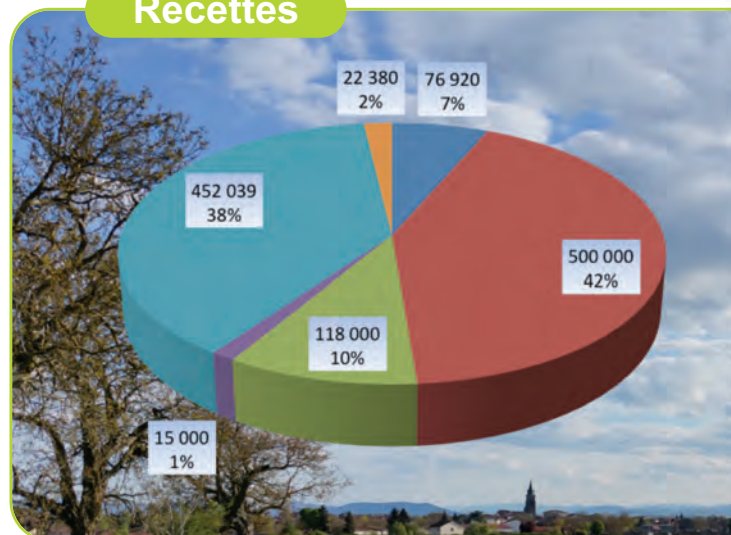
On entend couramment par « impôts locaux », pour les particuliers notamment, les taxes d'habitation, foncière sur les propriétés bâties, et foncière sur les propriétés non bâties. Mais il en existe d'autres...

A quoi servent-ils ?

A alimenter en partie le budget des collectivités et à financer ainsi leurs dépenses de fonctionnement et leurs investissements dans l'objectif du bien commun et de la qualité de vie des habitants. Dans le cas d'une commune : services municipaux (état civil, urbanisme...), action sociale, vie associative, équipements sportifs, culturels, scolaires, nettoyage des rues, entretien de la voirie et des réseaux, des cimetières, du patrimoine communal, etc.

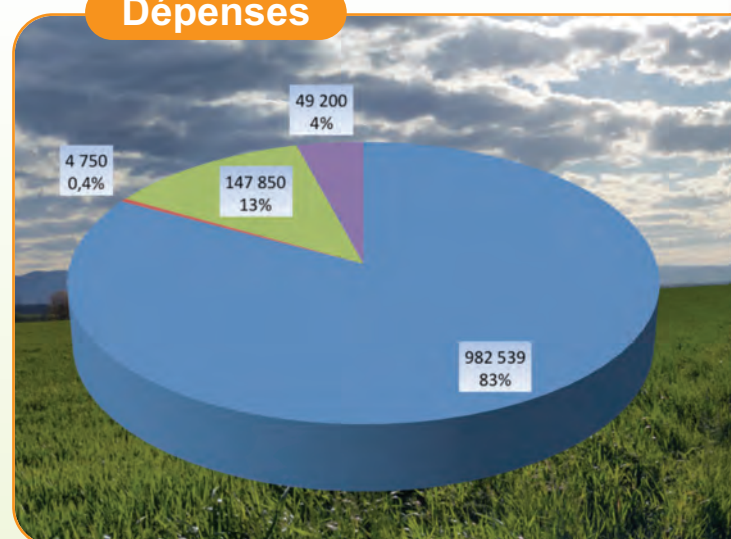
SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 184 339,00 €

Recettes



- Subventions d'investissement : Dotation d'équipement des territoires ruraux
- Emprunts et dettes assimilées
- Dotations, fonds divers et réserves : FCTVA et Taxe d'aménagement
- Produits de cessions
- Virement de la section de fonctionnement
- Opérations d'ordre entre sections et opérations patrimoniales

Dépenses



- Opérations d'équipement : subventions d'équipements versées, immobilisations corporelles et incorporelles, immobilisations en cours
- Autres immobilisations financières
- Emprunts et dettes assimilées : remboursement du capital
- Opérations d'ordre entre sections et opérations patrimoniales

IMPÔTS LOCAUX

Comment sont-ils calculés ?

Le Conseil municipal vote chaque année des taux qui viennent s'appliquer sur des bases prévisionnelles, fournies et réactualisées, tous les ans également, par l'Administration fiscale c'est-à-dire l'Etat. Ces bases constituent la somme des valeurs locatives cadastrales de chaque bien dans une commune. Outre l'augmentation annuelle liée à l'inflation votée par les parlementaires, ces bases peuvent évoluer à la baisse ou à la hausse. Dans l'intérêt de tous, il est préférable de voir ces bases augmenter, car elles reflètent l'attractivité d'une commune : nouvelles constructions, amélioration de l'habitat, extensions d'habitation... Les bases en augmentant engendrent ainsi plus de recettes pour la Commune qui compte chaque année davantage de contribuables, et ce sont principalement eux et ceux qui ont réalisés certains travaux dans leur habitation qui « assument » ces recettes fiscales supplémentaires.

Choix de l'attributaire présenté en Conseil municipal le 25 février 2016 :
BP2E, pour un montant de 1 967 000 € HT



Capacité : 3 800 E.H (Equivalent Habitants)

Délai : 64 semaines, dont 52 semaines pour la phase « Travaux »

Objectif à terme : raccorder progressivement les villages



Vue sud, depuis le giratoire



Pourquoi une nouvelle station d'épuration ?

Le chantier est d'envergure, coûteux, mais indispensable pour les décennies à venir... Les nouvelles normes environnementales et l'augmentation de la population de Maringues imposent cet investissement.

Figurant dans le programme de la majorité, le projet de future station d'épuration de Maringues a désormais un « visage ».

Elle prendra place à côté de la station actuelle construite il y a plus de 30 ans, qui sera « démontée » à la mise en service de la nouvelle.

Eloigné des zones d'habitations, le chantier ne devrait pas causer de nuisances particulières, et ne perturbera pas la collecte actuelle des eaux usées.

Son fonctionnement en quelques mots :

Le dégrillage : les eaux usées sont débarrassées des matières grossières et inertes,

Le déboureur et déshuilage : pour récupérer sables, graisses...

Le traitement biologique : dans le bassin, les bactéries vont digérer les impuretés et les transformer en boues,

La clarification : cette étape consiste à séparer l'eau des boues qui, après analyse, peut être rejetée dans le milieu naturel,

Le traitement des boues : raclées au fond du bassin, elles sont évacuées pour traitement.

NB : Désodorisation par charbon actif



Goûter-spectacle de Noël

Le goûter-spectacle avec le chanteur "Lucas" a cette année encore rencontré un vif succès. Un entracte permet aussi de se retrouver autour d'un goûter avant la suite du spectacle. L'après-midi se termine par la distribution des colis de Noël aux personnes présentes. Les aînés ne pouvant pas se déplacer ne sont pas oubliés, et sont livrés à domicile ! Un présent est également offert aux résidents de l'Ombelle pour les fêtes de fin d'année.

Les rencontres inter-générationnelles



Une fois par mois, elles se poursuivent dans la convivialité. Laissez-vous tenter, une petite visite n'engage à rien, sinon de vous retrouver entre amis, d'échanger avec des enfants... bref, un enrichissement pour tous.



Fête des Mères à l'Ombelle

C'est là l'occasion de retrouver toutes nos petites mamies de l'Ombelle.

Un petit moment d'attention fait parfois chaud aux cœurs.



Crédit photo : Gérard SOUMILLARD

DIMANCHE 9 OCTOBRE 2016 A 14H
à Maringues

SOUTENEZ LA LUTTE
CONTRE LE CANCER DU SEIN !
PARTICIPEZ A LA MARCHÉ ROSE

Course 100% féminine
100% caritative

La Maringoise

Inscriptions sur
www.liguecontrecancer63.com
et en Mairie de Maringues

Don du Sang

Prochaine campagne
le mercredi 5 octobre
de 16h30 à 19h30
Salle d'Honneur

**Syndicat Intercommunal d'Aide
et de Soins à Domicile (SIASD)
et Association d'Initiative
pour le Développement
de l'Entraide Rurale (AIDER)**

Vous recherchez une aide
à domicile ?
Pensez au SIASD.

29 bis Avenue de Verdun
63190 LEZOUX
Tél. 04 73 73 18 86

Permanence en Mairie de Maringues
le lundi de 10h à 12h

I GROUPE SCOLAIRE ANATOLE FRANCE : EXPOSITION D'ARTS VISUELS

Le jeudi 26 mai de 16h30 à 19h30, familles, élèves et élus se sont retrouvés pour l'exposition d'arts visuels. Les visiteurs ont pu découvrir les travaux réalisés en classe avec les enseignants et ceux réalisés en TAP. De la peinture au dessin en passant par la photo, une riche palette de formes, de couleurs et d'émotions était proposée, en cette soirée propice aux échanges entre les adultes et les enfants. Cette manifestation a ainsi rencontré un vif succès.

Un grand merci à la Municipalité de Maringues, les services techniques, la Médiathèque et la Communauté de communes Limagne Bords d'Allier pour leurs aides précieuses.



I Cantine

Depuis quelques semaines, à l'attention des enfants se restaurant à la cantine, une opération de sensibilisation de lutte contre le gaspillage alimentaire a été mise en place, avec une pesée des déchets après le repas.

Et la prise de conscience a l'air de fonctionner : pour environ 110 repas/jour, les déchets sont passés de 97,5 kg à 40 kg en 5 semaines ... soit une formidable diminution du gaspillage, mais qu'il est encore possible d'améliorer !!!

I T.A.P. pour la rentrée 2016

Les fiches d'inscription pour la cantine et les TAP seront très prochainement téléchargeables sur le site de la commune www.maringues.com rubrique Scolaire. Des imprimés seront toujours disponibles en Mairie.

Dépôt des dossiers : en Mairie, dès la fin de l'année scolaire.

I Toujours plus de numérique à l'école...

En complément des tablettes tactiles dans lesquelles la Ville a investi il y a quelques mois, acquisition de 16 PC portables pour les élèves, pour un montant de 6 400 € HT. Subvention du Conseil régional d'un montant de 1280 €, et Fonds de concours de la Communauté de communes Limagne Bords d'Allier d'un montant de 640 €.

HALTE AUX INCIVILITES

La Ville de Maringues, sensible à l'augmentation des incivilités, souhaite agir contre les actes qui empoisonnent la vie quotidienne. Régulièrement dans votre bulletin municipal, vous retrouverez quelques principes et bases du respect mutuel et du bien-vivre ensemble, ainsi que les sanctions encourues par les contrevenants... Par ailleurs, *ON APPELLE couramment ces nuisances « incivilités » mais en Droit, nombre d'entre elles constituent des délits !*

Rappel aux PARENTS... et à leurs enfants mineurs

Les parents sont responsables civilement des fautes de leur enfant mineur. L'indemnisation de la victime sera à leur charge. Même s'il existe des alternatives aux poursuites et quand bien même la majorité pénale est fixée à 18 ans, un mineur peut être amené à rendre des comptes devant le Juge des Enfants ou un Tribunal pour mineurs, quel que soit son âge. Seul compte son discernement, sa capacité à comprendre les conséquences de ses actes. Et plus il se rapproche de sa majorité, plus il encourt un nombre significatif de sanctions, qui peuvent varier selon l'âge :

- **Jusqu'à 13 ans** : remise aux parents, interdictions de fréquenter certains lieux, ou confiscation d'objets, placement dans un établissement d'éducation...

- **De 13 à 15 ans** : en plus, amende de 7 500 € maximum, placement dans un centre éducatif fermé, peine de prison (jusqu'à la moitié du maximum pour un majeur coupable des mêmes faits).

- **A partir de 16 ans**, le Tribunal peut le condamner au même titre qu'un adulte (prison et amende). Cela suffit-il ?

Des radars pédagogiques qui font leur preuve

Si quelques excès de vitesse au Dourmillon ou Route de Vichy sont encore à déplorer, la vitesse moyenne et le nombre de dépassements ont baissé de manière significative depuis l'installation de ces équipements il y a quelques mois. Les statistiques disponibles permettent ainsi de cibler les horaires « habituels » de passage des contrevenants, et l'information va être transmise à la Gendarmerie... car il y a un temps pour la pédagogie, et un autre pour la répression !!!

Les sanctions ...

- Tag d'un mur, dégradation de mobilier urbain : de 1500 à 30 000 €
- Affichage sauvage : jusqu'à 750 €
- Tapage : 68 €
- Pot d'échappement bruyant ou en mauvais état de fonctionnement : 135 €
- Fumer dans un lieu public : 135 €
- Déjections canines / uriner sur la voie publique : 68 €
- Dépôt d'ordure à côté des Points d'Apport Volontaire : 150 €
- Non respect des arrêtés municipaux : 38 €

NOS PETITS FONT LA UNE



Samedi 5 décembre 2015, à la Médiathèque, la Commission Culture a organisé une animation sur le thème du chocolat. Tous nos petits gourmands ont pu confectionner des roses des sables, déguster des fruits trempés dans une fondue au chocolat... Coloriages, jeux, quizz... étaient aussi à leur disposition.



Ateliers-découvertes "Musique du monde", tambourin, djembé, castagnettes, bâtons de pluie... animés par **Julien QUINET**



L'histoire du "grand cerf"



Contes de Noël

Notre conteuse bénévole **Irma QUINET** émerveillera toujours le jeune public



Mercredi 23 mars 2016, atelier décoration, peintures, plumes, paillettes ... Comment rendre originaux les œufs de Pâques ?



Animation d'un atelier photo par **Bruno BISANTI**



Mercredi 20 avril toute la journée, 8 enfants de 10 à 13 ans ont participé à un atelier d'initiation à la peinture acrylique avec l'artiste-peintre **Marcel SERSIRON** de Mons. Chacun est reparti avec sa toile réalisée au gré de son imagination...



LES ROIS DE LA VOLTIGE



Les 20 et 27 novembre 2015 s'est tenue une conférence sur le vol à voile en Auvergne. Direction le Massif de la Banne d'Ordanche, petit sommet volcanique situé près du Mont Dore, qui a vu ces 1^{ères} expériences dans les années 30.



Pascal BROCC, Président de l'association d'Auvergne Rétro Planeurs, a retracé l'histoire de ces engins volants tout en évoquant le nom d'un ancien Maringois, Antoine BOURDAROT, passionné et concepteur de plusieurs de ces planeurs...

LA FÊTE DU LIVRE



Cette année encore, le public est venu nombreux à la rencontre des écrivains, poètes, romanciers, photographes, auteurs de carnets de voyage et de bandes dessinées à l'occasion de la 5^{ème} Fête du Livre.

L'après-midi, plusieurs enfants ont participé aux ateliers d'origami avec **Tetsuya GOTANI** et de calligraphie avec **Maïko GOTANI**.

PLACE A LA POESIE



Irina DOPONT, poète et musicienne était invitée à la Médiathèque le **vendredi 10 mars 2016**.

Sa littérature unit avec bonheur, légèreté et gravité.

Son écriture simple décrit des moments difficiles de sa vie mais aussi des souvenirs plein de bonheur.

"Le poète interroge le monde mais il n'a pas de réponse..."



L'ART : Les expositions à la Médiathèque ...



Bruno BISANTI



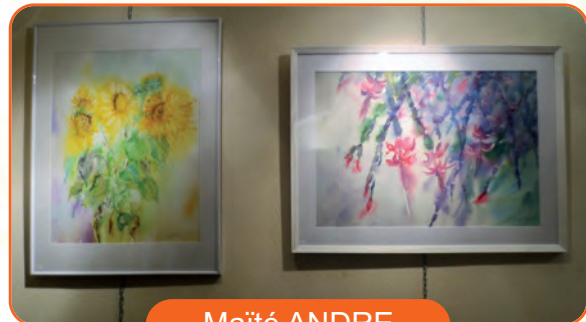
Caroline STOJECKI



La Boîte à Couleurs



Guy NOUVEL



Maïté ANDRE



Eve DE OLIVERA



Claude CUBIZOLLES



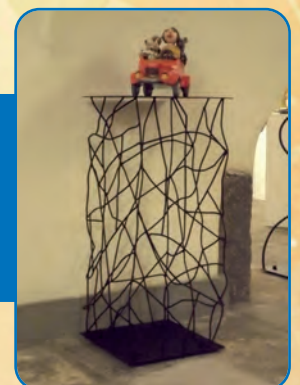
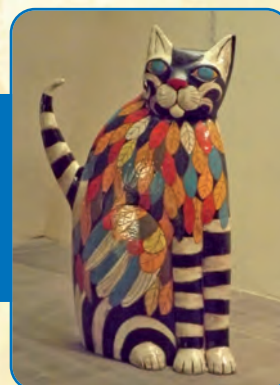
Marcel SERSIRON



KESTA

Martine NONNENMACHER

Céramiste connue et reconnue pour ses sculptures de chats en RAKU



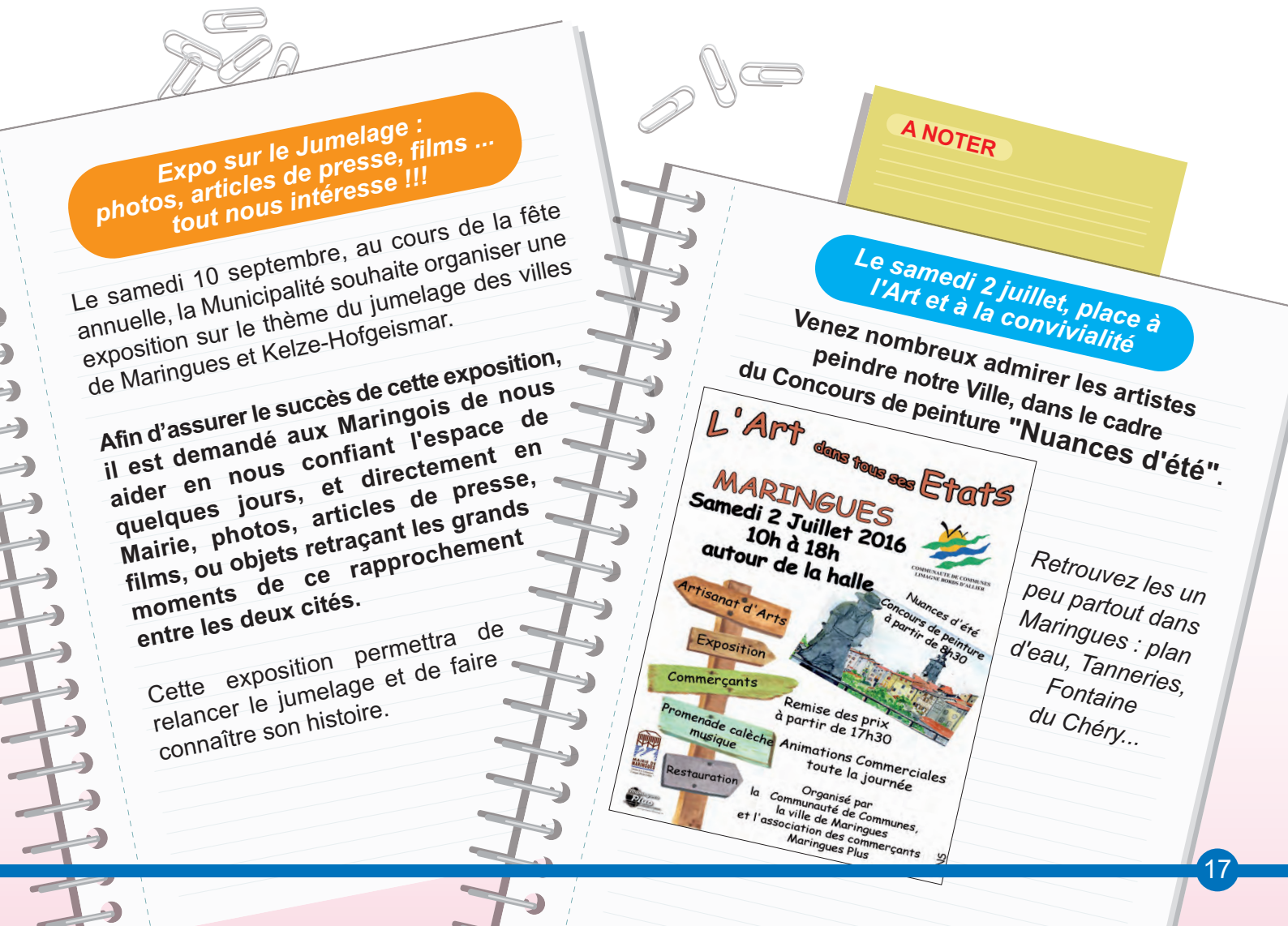


Afin de valoriser la richesse de son tissu associatif dynamique, la Ville de Maringues organise son 1^{er} forum des associations, qui se tiendra au complexe sportif, Route de Vichy, le samedi 3 septembre 2016.

Pour la première fois dans notre Ville, un forum commun proposera aux Maringaises et Maringois de venir rencontrer les associations de leur commune et de découvrir la diversité de leurs activités.

En effet, les associations ont répondu à l'invitation lancée par la Municipalité et participeront le temps d'une journée à ce premier rendez-vous festif. Organisé dans le cadre de la politique municipale d'aide à la vie associative, le forum présentera ainsi

tous les domaines associatifs : sport, culture, mémoire et anciens combattants..., et permettra aux visiteurs de découvrir les activités et d'adhérer aux associations présentes...



20^{ème} CONCOURS DE FOIE GRAS

Le Samedi 21 Novembre 2015, la salle Jupiter accueillait sous les 1ers flocons de neige 32 exposants :

- 7 producteurs de foie gras
- 19 artisans en produits du terroir
- 6 en objets de décoration.



Cette manifestation unique sur la région attire de plus en plus de visiteurs venus de tout le département et des alentours... et comme chaque année, tous étaient admiratifs devant les étalages que chaque exposant offrait, en vue des premiers préparatifs de Noël...



L'atelier "Tout sur la préparation d'un foie gras", animé par Alain PFISTER, pouvait combler les plus courageux, et pourquoi pas les motiver à se lancer en cette période de veille de fêtes, à préparer eux-mêmes, à la maison, leur foie gras...

Tandis que Roland VIGIER et son équipe du Clos Fleuri dressaient les tables pour un repas gastronomique sur le thème du canard...

Pour la remise des prix, l'évènement accueillait :

- Jacques Bernard MAGNER et Alain NERI - *Sénateurs*,
- André CHASSAIGNE - *Député*,
- Eric GOLD - *Conseiller départemental*,
- Messieurs les Présidents des Communautés de communes des Coteaux de Randan et Limagne Bords Allier,
- et bien entendu Robert IMBAUD - *Maire de Maringues*.



Les Résultats

Catégorie conserve

1^{er} Anne-Marie SABATIER



- 2^{ème} Le Gourmet Corrézien
- 3^{ème} Bertrand RELIER
- 4^{ème} Armand PONTVIANNE
- 5^{ème} La Ferme des Héritiers

Catégorie semi-conserve

1^{er} Anne-Marie SABATIER



- 2^{ème} Bertrand RELIER
- 3^{ème} Le Gourmet Corrézien
- 4^{ème} Armand PONTVIANNE
- 5^{ème} La Ferme des Héritiers

Catégorie Sous Vide

1^{er} Le Gourmet Corrézien



- 2^{ème} Antoine CHENARD
- 3^{ème} Armand PONTVIANNE

Certaines interventions des Sapeurs-Pompiers désormais payantes

Depuis une dizaine d'années, le nombre d'interventions des Sapeurs-Pompiers du Puy de Dôme a considérablement augmenté. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Puy de Dôme (SDIS 63) est contraint à présent de se recentrer sur ses missions relevant de l'urgence ou du cadre défini par la loi.

Pour les sollicitations suivantes, des entreprises privées devront être contactées. Les interventions des Sapeurs-Pompiers seront toujours possibles, mais elles seront désormais facturées :

- **Destruction des nids d'abeilles ou de guêpes, entre 200 € et 500 € selon la hauteur...**
- **Ascenseurs bloqués, entre 250 et 450 € selon la période (semaine ou W-E) et les horaires.**

D'une manière générale, toutes les prestations ne relevant pas de l'urgence pourront donner lieu à une participation aux frais engagés : transport de personnes décédées, ouverture de porte sans danger ni détresse, divagation des chiens et chats, débouchage d'égout...

Résultats des Elections régionales de décembre 2015

Les élu(e)s puydômois(es) :

Anna AUBOIS, Caroline BEVILLARD,
Frédéric BONNICHON, Boris BOUCHET,
J-Pierre BRENAS, Alain BUSSIERE,
Stanislas CHAVELET, Florence DUBESSY,
Michel FANGET, Eric FAUROT,
Myriam FOUGERE, Catherine FROMAGE,
Louis GISCARD D'ESTAING, Brice HORTEFEUX,
Roger-Jean MEALLET, Fatima PARRET-BEZLI,
M-Thérèse SIKORA, Laurence VICHNIEVSKY,
Laurent WAUQUIEZ, *Président de la Région
Auvergne Rhône-Alpes.*

Prochains scrutins :

Election présidentielle les 23 avril et 7 mai 2017

Elections législatives les 11 et 18 juin 2017

Vous avez récemment emménagé sur la commune ou vous avez changé d'adresse ? Rendez-vous avant le 31 décembre à l'accueil de votre mairie pour effectuer les modifications ou demander votre inscription sur les listes électorales.

N'attendez pas le dernier moment...

Le périmètre de la future Communauté de communes est confirmé

Le 30 mars 2016, la Préfète du Puy de Dôme a arrêté le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) qui prévoit la fusion des Communautés de communes « Coteaux de Randan, de Limagne Bords d'Allier et de Nord Limagne ».

Notre nouvelle intercommunalité sera ainsi effective au 1^{er} janvier 2017.

Permanence de la CPAM, Nouveaux horaires

Depuis le 1^{er} mars 2016, les horaires de permanence de votre CPAM (Sécurité Sociale) ont changé... RDV désormais tous les mardis de 15H à 17H en Mairie de Maringues (sauf pendant les vacances scolaires).

Commémorations 19 mars et 8 mai



Le Maire
Robert IMBAUD,
et
Jean-Louis SEGUIN,
nouveau président
des Anciens
Combattants.

Disparition d'Aimé PERISSEL

Le 10 mars dernier nous a quitté Aimé PERISSEL à l'âge de 81 ans. Il présidait le comité FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc & Tunisie) de Maringues, et participait régulièrement depuis des années aux défilés des 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

Le Maire Robert IMBAUD, ses Adjoints, l'ensemble du Conseil municipal de Maringues ainsi que le personnel communal souhaitent adresser ici toutes leurs condoléances à sa famille et à ses proches.

EN BREF...

Le Maire honoraire de Maringues à l'honneur

Le 22 avril dernier, c'est devant près de 250 personnes, personnalités et amis, que Bernard FAURE, Maire et Conseiller général honoraires de Maringues, s'est vu remettre les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite par Michèle ANDRE, Sénatrice du Puy de Dôme et Présidente de la Commission des Finances du Sénat (photo ci-dessous).



Robert IMBAUD, Maire de Maringues et Madame la Sénatrice ont ainsi rendu un vibrant hommage au citoyen, au syndicaliste agricole et à l'élu local engagé, qui a consacré plus de 30 années de sa vie au service de sa commune, de son département et de sa région...

A une époque où le rejet et la peur de « l'autre » sont omniprésents, attisés chaque jour un peu plus par les médias et les extrêmes, tant au niveau national qu'au cœur de notre Ville, cette décoration de la République Française marque avant tout la reconnaissance d'un homme qui s'est efforcé tout au long de sa vie de défendre des valeurs humanistes, de tolérance et de partage, en favorisant notamment l'intégration des Gens du Voyage sur notre commune par le Travail, l'Education, et une politique de l'Habitat adaptée à leur mode de vie...

« Félicitations à vous Monsieur le Maire honoraire pour cette décoration, mais surtout merci pour cet héritage laissé à Maringues. »

Un nouveau conseiller municipal

Suite à une nouvelle démission d'une conseillère municipale d'opposition, et la suivante de liste Emilie ROUGIER n'ayant pas souhaité siéger, le Conseil municipal de Maringues accueille désormais Pierre REINHARD.

Bienvenue à lui dans ses nouvelles fonctions et bonne continuation à Madame Angélique BEVIA.

Les Journées européennes du patrimoine

Les 17 et 18 septembre prochains, venez découvrir ou re-découvrir votre patrimoine, en visitant l'Eglise Saint-Etienne, la Médiathèque et les Tanneries.

Le 9 octobre, TOUTES ENSEMBLE contre le cancer du sein

Participez à « La Maringoise » !!! Renseignements très prochainement sur www.maringues.com



DIMANCHE 9 OCTOBRE 2016 A 14H à Maringues

SOUTENEZ LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN ! PARTICIPEZ A LA MARCHÉ ROSE



5 OU 10 KMS / MARCHÉ OU COURSE / FEMMES TOUTES GENERATIONS

Course 100% féminine
100% caritative

La Maringoise

Inscriptions sur www.liguecontrecancer63.com
et en Mairie de Maringues

Les prochaines festivités

FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET

Rendez-vous pour la retraite aux flambeaux à 21h, place de la Mairie.

FÊTE ANNUELLE DES 9, 10 et 11 SEPTEMBRE

Préparée par la municipalité et les associations, la Fête de Maringues vous proposera :

- **le vendredi soir**, un spectacle de magie burlesque destinée aux enfants, avec FINDERIC,
- **le samedi** : Exposition sous la Halle sur le thème de Jumelage des villes de Maringues et Hofgeismar (historique, rencontres, festivités...). Vide-greniers dans le bourg et animations au Plan d'eau. Le soir, repas "Cuisse de Bœuf" suivi du groupe « Les années JUKEBOX » : chansons et danses des 50's aux 90's.
- **et enfin le dimanche** : apéritif-concert au kiosque. Défilé de chars sur le thème "Danses et chants dans le Monde", animations Place du Foirail, et le soir bien entendu, le traditionnel feu d'artifice sonorisé.